



LA POLEMIQUE DE L'EMPLOI

Une préoccupation fondamentale dans les discours des acteurs de la vie sociopolitique aujourd'hui, est le nombre important de jeunes sans emploi et la situation de pauvreté qui prend de plus en plus d'ampleur. Du côté des opérateurs économiques, ils se préoccupent de l'environnement socioéconomique dans lequel s'exerce toute activité économique. Cet environnement est-il propice à l'investissement ? La sécurité des biens et des personnes sont-elles garanties ? Existe-t-il un minimum d'infrastructure économique ? etc... Face à ces interrogations quelles dispositions prendre pour développer cet environnement propice à la création du plus grand nombre d'emplois pour toutes les personnes en difficulté vis-à-vis de l'emploi et améliorer leur bien-être surtout en cette période de post conflit. Cette préoccupation n'est pas nouvelle. En effet, très tôt, les autorités de la Côte d'Ivoire ont pris des mesures pour favoriser le développement économique et améliorer le bien-être des ivoiriens. Même si au départ ces mesures n'étaient pas destinées de façon explicite vers la création d'emplois, c'était un objectif implicite. Il fallait développer des ressources humaines compétentes et qualifiées pour remplacer les colons aussi bien dans l'administration que dans le secteur productif. Cette politique, accompagnée d'un libéralisme économique comme option économique, a permis au pays d'enregistrer des taux de croissance économique avoisinant en moyenne 7% l'an de 1960 à la fin des années 1970.

Cette embellie n'a duré que le temps de deux décennies. Dès 1980, le pays est entré dans une crise économique sans précédent. Cette dernière a entraîné la fermeture de plusieurs entreprises et le licenciement de nombreux travailleurs. Le chômage et la pauvreté se sont installés dans les familles. Les différentes réformes économiques adoptées et mises en œuvre pour redresser l'économie en rétablissant les grands équilibres macro-économiques n'ont pas toujours donné les résultats escomptés au niveau social. [...] Le nombre d'Ivoiriens vivant dans la pauvreté a donc triplé en l'espace de dix ans.

Face à cette situation devenue insoutenable et de plus en plus inquiétante, les autorités ont conçu et mis en œuvre deux plans nationaux d'emploi visant à remédier eux **effets pervers des réformes économiques** dans lesquelles était engagé le pays sous les auspices des institutions internationales, et remettre les Ivoiriens au travail.

Malgré tous ces efforts, le chômage et la pauvreté continuent de frapper bon nombre de nos concitoyens et surtout les jeunes. Face à cette situation, plusieurs initiatives ont vu le jour. On peut citer entre autres, la création du Fonds National de Solidarité pour la Promotion d'Emploi Jeune, la Plateforme de Services (AGEPE-EGEFOP-FDFP), etc. Toutes ces initiatives sont certes louables mais elles demeurent partielles et partiales dans un contexte de recherche de la **cohésion sociale brisée**.

L'accès à l'emploi constitue un droit fondamental et un moyen sûr d'inclusion des individus dans la vie économique d'une société. Le droit au travail est un droit essentiel et un élément clé de la citoyenneté. L'accès à l'emploi pour tous et la promotion de l'emploi décent sont des facteurs importants dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ainsi, une société qui veut maintenir l'équilibre en son sein doit créer des opportunités d'emploi pour ses membres. Le sentiment de rejet économique ou lorsqu'ils travaillent dans des conditions moins valorisantes, peut entraîner des revendications débouchant sur des violences et donc peut menacer la cohésion sociale.

La réduction du nombre d'emplois disponibles amenuise les possibilités d'accès à la sécurité économique et à un statut social. Le chômage, en particulier lorsqu'il persiste sur une longue période contribue à accroître les taux de dysfonctionnement social (dépression chronique, violences familiales, etc.). Le sentiment de désespoir et la perte de l'estime de soi, résultant du chômage et l'absence de possibilités d'emploi conduisent à un amoindrissement de la volonté d'obéir à la loi et de se conformer aux normes sociales. Le nombre croissant de chômeurs constitue une bombe sociale à retardement et donc une menace de la cohésion sociale.

A la lumière de ce qui précède et au moment où nous nourrissons l'espoir de la fin de la guerre une question essentielle qu'il convient de poser est de savoir : quelles stratégies de développement socio-économique mettre en œuvre pour la création d'emploi et la cohésion sociale ?

La stratégie de développement socio-économique, pour qu'elle soit efficace doit viser un ensemble d'objectifs clairs et précis. Ces objectifs doivent être entre autres de faire de l'emploi une priorité dans toutes les actions de développement afin de permettre à tout homme et toute femme qui cherche un emploi d'en trouver un de façon libre qui lui permette d'améliorer son bien-être. Assurer une amélioration de la productivité des travailleurs afin de lui garantir une rémunération conséquente. Fournir aux travailleurs les opportunités leur permettant d'utiliser leurs compétences dans un travail décent sans distinction de genre, d'appartenance religieuse, politique, ethnique, etc. Protéger les droits fondamentaux des travailleurs en accord avec les normes internationales. Assurer la concertation entre tous les partenaires du monde du travail dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques liées à l'emploi. Stimuler la croissance économique et le développement au niveau local afin d'éradiquer la pauvreté, réduire le chômage, optimiser l'utilisation de la main d'œuvre et développer les capacités des ressources humaines pour satisfaire de façon permanente les besoins de la collectivité.

La réalisation de ces objectifs suppose que des réponses adaptées soient apportées aux problèmes de l'emploi. En effet, une analyse rétrospective fait transparaître que les problèmes de l'emploi résultent des fluctuations et du niveau insuffisant des activités économiques au regard des potentialités de l'économie. De l'insuffisance, voire de l'absence de synergie entre, les politiques économiques et sociales et les impératifs de maintien et de développement de l'activité économique et de promotion d'emplois productifs. De l'incapacité à assurer la meilleure organisation et le meilleur fonctionnement possibles du marché du travail.

Pour répondre à ces problèmes et au vu des objectifs à atteindre il y a lieu d'opter pour la promotion des micro, petites et moyennes entreprises ainsi que des entreprises du secteur informel, promouvoir la croissance dans le secteur agricole, les technologies à haute intensité de main d'œuvre y compris dans les nouvelles technologies de l'information. Promouvoir une culture d'entrepreneuriat à travers le système éducatif. Mieux, il faut améliorer les conditions de travail et la productivité des travailleurs, renforcer le dialogue social entre les partenaires du monde du travail et mobiliser les ressources financières adéquates pour le financement de la politique nationale de l'emploi.

Jean-Louis N'GOM,
Le Grand point de l'Economie, N° 007 / Avril / 2008

I – VOCABULAIRE

Expliquez les expressions suivantes selon le contexte :

- effets pervers des réformes économiques (§ 3 l. 2).
- cohésion sociale brisée (§ 4 l. 5).

II – RESUME

Résumez le texte proposé en 200 mots avec une marge de tolérance de $\pm 10\%$.
Indiquez à la fin du résumé, le nombre de mots utilisés.

III – DISCUSSION

« Une société qui veut maintenir l'équilibre en son sein doit créer des opportunités d'emploi pour ses membres ».

Dans un développement composé, à l'aide d'exemples précis, dites ce que vous pensez de cette affirmation de l'auteur.
